

## Optimisation de la Gestion des Forêts privées dans le canton de Fribourg

### Programme GF-O

Une initiative visant à optimiser les structures et les processus de gestion de la forêt privée.

#### Introduction : le défi et l'opportunité de la forêt privée fribourgeoise

Le patrimoine forestier du canton de Fribourg est une richesse collective, mais sa gestion présente des défis importants, notamment pour les propriétaires privés. Un constat simple illustre cette situation : en Gruyère, par exemple, les forêts privées représentent 45% de la surface forestière mais ne contribuent qu'à 17% des volumes de bois exploités (chiffres 2018). Cette sous-exploitation chronique s'explique en grande partie par un morcellement extrême des parcelles, qui rend toute intervention complexe et coûteuse. Face à ce défi, un programme d'optimisation des structures, soutenu activement par la Confédération et l'État de Fribourg, offre une solution concrète et accessible pour aider les propriétaires à surmonter ces obstacles et à valoriser leur héritage naturel.

#### Le programme d'optimisation : une vision commune pour la forêt privée

L'objectif principal de ce programme est de fédérer durablement les propriétaires forestiers privés au sein d'associations professionnelles. Ces dernières mettent en place une gestion centralisée des interventions sur le terrain (coupes, soins aux jeunes arbres, etc.) et de la commercialisation des bois, permettant ainsi de créer une dynamique collective profitable à tous. Les principes fondamentaux de ce programme reposent sur trois piliers :

- **Regroupement** : Unir durablement les propriétaires, souvent détenteurs de petites parcelles, au sein d'une association, pour organiser des chantiers d'envergure comme des coupes coordonnées. En agissant ensemble, il devient possible d'intervenir sur des surfaces plus vastes, de réduire les coûts et d'améliorer la planification.
- **Professionnalisation** : Mettre à disposition un soutien technique et administratif de premier ordre grâce à des gardes-forestiers. Ces experts accompagnent les propriétaires à chaque étape, de l'analyse de leur forêt à la vente du bois.
- **Rentabilité** : Améliorer les revenus des propriétaires privés en vendant le bois de manière groupée pour obtenir de meilleurs prix et en facilitant l'accès aux différentes subventions.

#### Quels avantages concrets pour le propriétaire privé ?

Adhérer à une association de propriétaires, c'est bénéficier de services directs et d'avantages qui simplifient la gestion du patrimoine. Que le propriétaire soit peu familier avec la sylviculture ou un passionné souhaitant optimiser sa parcelle, ces structures sont là pour l'aider.

Voici les quatre prestations clés offertes aux membres :

- **Conseils personnalisés et suivi.** Accompagnement sur mesure pour la gestion de chaque parcelle. Un garde forestier aide à définir les meilleures interventions sylvicoles, à planifier les travaux et à comprendre les démarches pour la vente du bois.

- Organisation de A à Z des travaux forestiers. L'association prend en charge l'ensemble du processus : planification des chantiers, recherche de subventions, organisation des appels d'offres auprès d'entreprises forestières, suivi des travaux, commercialisation des bois et gestion de la facturation jusqu'au versement des bénéfices.
- Information et formation. Le propriétaire reste informé des actualités de la filière bois grâce à des bulletins d'information, des séances d'information et des visites de chantiers. Ces moments d'échange sont l'occasion de poser des questions et d'apprendre aux côtés d'autres propriétaires.
- Défense des intérêts. En tant que collectif, l'association représente les intérêts des propriétaires de forêts privées et leur donne plus de poids dans les discussions sur l'avenir de la filière. Elle devient leur porte-parole auprès des autorités et des autres acteurs du secteur.

Ce programme se concrétise aujourd'hui à travers trois projets régionaux dynamiques qui adaptent cette vision aux réalités de leur district.

District	Association porteuse du projet
Gruyère	
Sarine	
Broye	
Il faut ici rappeler qu'il existe d'autres associations de propriétaires :	
<p>Dans le district de la Singine, le <b>Waldbauverein Sense</b> </p> <p>Dans le district du Lac, le <b>Waldbesitzervereinigung des Seebbezirks</b>.</p>	

Les projets menés depuis 2016 ont généré des succès qualitatifs indéniables : mise en place d'outils administratifs, organisation de travaux groupés appréciés, création de plateformes de communication et structuration progressive d'associations. Cela a conduit à une nouvelle phase pour la période 2025-2028. L'accent est mis sur la planification stratégique, l'élaboration de "business plans", la pérennisation des structures et l'offre de services concrets et à forte valeur ajoutée pour les membres. L'objectif est de construire des organisations autofinancées et opérationnelles, capables de gérer durablement le patrimoine forestier privé, de valoriser ses produits et de répondre aux défis climatiques et économiques.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'arrondissement forestier concerné ou l'association mentionnée ci-dessus.